Annexe B
profil de poste personnel de direction - collèges Rep+ 2027

Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille

PROFIL DE POSTE
PERSONNEL DE DIRECTION
ETABLISSEMENTS REP+

Intitulé de l'emploi :

Chef d'établissement ou chef d'établissement adjoint : chef d'établissement
Type et nom de l'établissement : Collège Miramaris
Catégorie financière : 3
Type de logement : F5

Implantation géographique :

Adresse : 324 avenue du Levant
Commune : Miramas
Code postal : 13140

Présentation des caractéristiques et du contexte de l'établissement :

Nombre d'élèves : 420

Environnement : aux abords d'un quartier QPV en rénovation

Spécificités internes : SEGPA 96, Section sportive Handball, Cité éducative, EOPRE, Membres du GRETA CFA Provence

Principaux indicateurs de l'établissement accessibles sur (préciser : site internet, etc…) : Archipel

Compétences attendues :

En matière de pilotage d'une démarche innovante notamment dans les champs des établissements REP+ (pédagogie, vie scolaire, GRH) : nombreux projets : classe extérieure, dispositif 8h-18h, inclusion des élèves de 6e SEGPA en sciences … Suivi attentif et régulier par l'équipe psycho-médico-sociale des élèves

Liées à la spécificité du poste : dimension partenariale fortement mobilisée dans le cadre du réseau REP+ mais aussi et surtout de la cité éducative

Autres compétences : Les compétences managériales sont fortement sollicitées. Equipe stable

Points particuliers concernant le poste (à préciser) :

Poste ouvert à un personnel de direction d'établissement d'enseignement ou de formation relevant du ministère en charge de l'éducation nationale – titulaire

Stabilité souhaitée de 4 à 6 ans

Expérience de l'éducation prioritaire : non indispensable si la motivation et l'engagement sont présents. Néanmoins une première expérience de chef d'établissement est préférable.

Disponibilité : essentielle

Autres :

Cette fiche doit être envoyée directement par mel à la DIEPAT (diepat.pdir.ak@ac-aix-marseille.fr et diepat.pdir.lz@ac-aix-marseille.fr**), copie au DASEN / DAASEN, pour le vendredi 9 octobre 2026 au plus tard.**